

Jeudi 17 - vendredi 18

novembre 2016

TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

De nouvelles articulations ?

Salle des Conseils

Escalier M – 2ème étage
Université Panthéon-Assas (Paris 2)
12, Place du Panthéon 75005 Paris



université
Paris Ovest
Nanterre La Défense

UFR
DSP



IRERP
INSTITUT DE RECHERCHE
JURIDIQUE SUR L'ENTREPRISE
ET LES RELATIONS PROFESSIONNELLES



Entrée
libre sur
inscription,
dans la limite des
places disponibles.

Renseignements et
inscriptions :

www.cersa.cnrs.fr

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

09 h 00 Accueil des participants

MATIN

Ouverture du colloque

Michel BORGETTO, Directeur du CERSA (Paris 2/CNRS)

Georges BORENFREUND, Directeur de l'IRERP (Paris Ouest Nanterre la Défense)

Introduction

Arnaud MARTINON, Professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

I. LA DÉSARTICULATION DES RAPPORTS ENTRE TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE

Présidence : Yves STRUILLLOU, Conseiller d'Etat, Directeur général du travail

10 h 00 **La dynamique des logiques : la protection du travailleur et/ou du citoyen ?**

Didier TABUTEAU, Titulaire de la Chaire santé de Sciences po Paris, Professeur associé à l'Université Paris-Descartes

Le maintien de l'assistance : l'aide à l'activité et aux « incapables » au travail

Michel BORGETTO, Professeur à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

Débats et pause

11 h 30 **Le redéploiement du financement : cotisation, exonération, fiscalisation...**

Rémi PELLET, Professeur à l'université Paris-Descartes

L'évolution des logiques à l'étranger : l'exemple de l'Italie

Edoardo ALES, Professeur à l'Università degli studi di Cassino e del Lazio Meridionale (Italie)

12 h 45 Débats / Déjeuner libre

APRES-MIDI

Présidence : Gaëlle DUMORTIER, Conseiller d'Etat

L'apparition de nouvelles formes d'emploi : l'exemple de l'ubérisation

Jean-Pierre CHAUCHARD, Professeur émérite à l'Université de Nantes

La protection du travailleur indépendant comme nouveau paradigme ? L'exemple du RSI

Stéphane SEILLER, Directeur général du RSI

Le lien entre travail et protection sociale vu de l'OIT

Cyril COSME, Directeur du bureau de l'OIT pour la France

Débats et pause

15 h 30 **Faut-il repenser la notion de risque social ?**

Pierre-Yves VERKINDT, Professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

L'impact des normes européennes

Sophie ROBIN-OLIVIER, Professeure à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Le développement des politiques de flexisécurité : l'exemple du Danemark

Carole TUCHSZIRER, Socio-économiste au Centre d'études de l'emploi

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

II. VERS DE NOUVEAUX MODÈLES D'ARTICULATIONS ?

MATIN

Présidence : Xavier PRETOT, Conseiller à la cour de cassation

09 h 30

Le compte personnel d'activité : un nouveau modèle ?

Jean-Pierre LABORDE, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux

Discutante : Lucie LOURDELLE, responsable du service juridique CFDT

Comment construire une nouvelle protection des personnes ?

Pascal LOKIEC, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Discutant : Jean-Luc MOLINS, Secrétaire national de l'UGICT-CGT

Quelles limites à la responsabilisation des employeurs et des travailleurs ?

Anne-Sophie GINON et Frédéric GUIOMARD, Maîtres de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Discutant : Franck GAMBELLI, Directeur santé, sécurité, conditions de travail et environnement de l'UIMM

12 h 30

Débats

Déjeuner libre

14 h 00

APRES-MIDI

Présidence : Jacques CHEVALLIER, Professeur émérite à l'Université Paris 2 (Panthéon-Assas)

Comment repenser la protection sociale du non emploi ?

Laure CAMAJI, Maître de conférences à l'Université Paris Sud

Quelle place réserver à l'idée de revenu universel ?

Robert LAFORE, Professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux

Faut-il instaurer de nouvelles formes de gouvernance ?

Denis PIVETEAU, Conseiller d'Etat, Professeur associé à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Débats

16 h 30

Rapport de synthèse

Rolande RUELLAN, Ancienne Directrice de la Sécurité sociale, Présidente du Comité d'histoire de la sécurité sociale

TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE : DE NOUVELLES ARTICULATIONS ? 17 - 18 novembre 2016

Les rapports entre le travail et la protection sociale font l'objet d'une articulation complexe et évolutive. Alors qu'un grand nombre de systèmes de protection ont été construits, selon un modèle « bismarckien », au profit des seuls travailleurs salariés, la construction en France de la Sécurité sociale a débouché sur un modèle original, conjuguant des dispositifs centrés sur la protection des travailleurs (assurance chômage, retraites et retraites complémentaires, risques professionnels...) et des couvertures s'adressant à un public plus large, prenant la forme tantôt de prestations de nature universelle (prestations familiales), tantôt encore de protections généralisées à l'ensemble de la population (maladie).

Aujourd'hui, de nouveaux équilibres dans les rapports entre travail et protection sociale semblent s'esquisser, ainsi qu'en témoignent par exemple l'universalisation de l'assurance-maladie avec l'adoption de la protection universelle maladie (PUMA), l'élargissement des bénéficiaires de la protection sociale dans la suite du Rapport Supiot (distinction entre les droits universels, le droit commun de l'activité professionnelle, les droits propres aux travailleurs et les droits assis sur des activités non professionnelles), ou encore le redéploiement des modes de financement de la protection sociale... Autant d'évolutions qui, pour importantes qu'elles soient, ne manquent pas cependant d'interroger, à en juger par exemple par celles ayant affecté l'assurance maladie, dont l'universalité s'est affirmée au moment même où le poids de la protection assurée aux salariés s'est renforcé par la mise en place de la généralisation de la couverture complémentaire...

L'ambition du colloque est de mieux comprendre pourquoi et comment les équilibres entre travail et protection sociale sont conduits à se déplacer et recomposer. Ce qui impose, tout d'abord, que les changements affectant les logiques de la protection sociale soient analysés au regard des profondes mutations qui touchent la construction des protections juridiques assises sur le travail : l'évolution de la relation de travail et d'emploi, la promotion du travail indépendant, voire de manière générale de l'activité professionnelle, l'inflexion des politiques de l'emploi donnant crédit aux politiques de flexicurité construites au niveau européen, la mobilisation en direction des travailleurs de dispositifs revêtant une forte dimension assistancielle en sont autant d'indices.

Et ce qui impose, ensuite, que l'analyse ne se borne pas à dresser un état des lieux des évolutions en cours mais au contraire se projette sur l'avenir en recherchant si et de quelle manière le droit pourrait consacrer la mise en place de nouvelles articulations entre le travail et la protection sociale.

Responsables scientifiques
Michel Borgetto, Anne-Sophie Ginon, Frédéric Guiomard, Denis Piveteau

**Entrée libre, sous réserve d'inscription préalable
et dans la limite des places disponibles**

**Bulletin d'inscription téléchargeable à partir du 19 septembre 2016 sur le site
Internet du CERSA www.cersa.cnrs.fr**